

# Le français en Acadie



*Henri Hébert, sculpt.*

Le monument d'Évangéline à Grand-Pré

L'OEUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL



# L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.* Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.* R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.* R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.* Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.* Général de Castelneau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).* R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.* F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Lalat.* R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.* S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.* R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.* R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.* R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.* R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laflèche.* R. P. Adélarde Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.* R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.* Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
63. *Madame de la Peltrie.* R. P. Le Jeune, O. M. I.
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé Henri Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.* Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.* R. P. Lépiciere, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.* S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.* Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.* Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.* R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grassel de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !* R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.* Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.* Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche au Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.* Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.* R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.* R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens — III.* Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.* XXX
108. *L'Encycl. « Miserentissimus Redemptor ».* S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron

# Le français en Acadie<sup>1</sup>

par S. Exc. Mgr Norbert ROBICHAUD

*archevêque de Moncton*

---

LA LANGUE d'un peuple est une portion précieuse de son patrimoine national. C'est par elle, en effet, qu'il est à même d'exprimer ses sentiments, de communiquer à autrui ses pensées intimes, et qu'il nous révèle son âme. Elle est en étroite relation, par ailleurs, avec le passé, puisqu'elle plonge jusqu'à l'aube même de son histoire; avec le présent, car elle exerce une grande influence sur sa mentalité et sur ses autres caractéristiques; avec l'avenir, puisqu'elle sert de mode d'expression à son idéal, à ses aspirations nationales, et à sa culture humaine et chrétienne.

Ce rôle capital, et de haute importance ethnique, que l'on doit reconnaître au parler national, nous le trouvons merveilleusement illustré dans l'histoire du peuple acadien. Dans ses origines comme dans ses débuts pénibles, aux heures tragiques de sa dispersion, comme aux jours plus gais de sa renaissance, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme à la période contemporaine, nous pouvons suivre comme pas à pas son histoire si mouvementée, les diverses péripéties de son drame, comme on l'a appelé, par les luttes, les triomphes et les déboires qu'il a dû traverser pour conserver, améliorer et développer son idiome national.

## I. — LES ORIGINES

L'Acadie fut la première des colonies françaises d'Amérique. Elle fut fondée en 1604, par le Sieur de Monts, à

---

1. Ce travail a été présenté à la séance annuelle de la Société du Parler français, le 24 février 1943, dans la salle des promotions de l'Université Laval, à Québec.

Port-Royal, sur les bords de la baie Française, qui sépare la Nouvelle-Écosse du Nouveau-Brunswick. Ce ne fut cependant qu'en 1632, avec l'arrivée d'une cinquantaine de familles de cultivateurs, amenées par de Razilly et d'Aulnay, que la colonie fut définitivement établie. Ces premiers colons furent les véritables pionniers de l'Acadie naissante, et leurs noms sont maintenant glorieusement conservés par de nombreuses familles acadiennes.

D'où venaient précisément ces colons ? L'histoire nous rapporte qu'ils étaient à peu près tous originaires des anciennes provinces françaises de la Touraine et du Berry, c'est-à-dire du centre de la France, des départements actuels de l'Indre, du Cher, et de l'Indre-et-Loire. « Il s'y greffera, précise un historien, quelques rameaux étrangers, principalement de 1671 à 1679: un petit nombre « d'engagés » venus du Poitou, de la Saintonge, de la Bretagne; apparemment aussi des matelots déserteurs de la Normandie, de l'Aunis, et de la Gascogne; deux Basques; quelques soldats licenciés, originaires de Paris, qui tous se fondront dans les deux groupes primitifs (ceux de Razilly et d'Aulnay) pour former une colonie homogène, adoptant les mêmes coutumes, pratiquant la même religion et parlant la même langue. » (Pascal Poirier, *le Parler franco-acadien*, p. 46.)

C'est donc dans ces anciennes provinces de la France du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il faut remonter pour connaître à fond les origines ethniques du peuple acadien, et saisir comme à son berceau les diverses influences qui façonnèrent son âme. Au point de vue qui nous occupe surtout, c'est dans ses campagnes fertiles, sur les lèvres des paysans tourangeaux et berrichons du XVII<sup>e</sup> siècle qu'il faudrait aller chercher les premiers balbutiements de la langue acadienne moderne.

Quelle langue parlait-on à cette époque dans ces provinces françaises ? La France, au point de vue linguistique, a été divisée dès le début en deux parties. La langue d'oc prévalut dans le Midi, la langue d'oïl dans le Nord, la ligne de démarcation s'étendant de l'embouchure de

la Sèvre, sur la Loire, au lac Léman, en Suisse, avec une zone intermédiaire comprenant précisément certaines parties de la Touraine et du Berry, où, suivant Littré, « le parler est mixte et présente des confusions de type ». Les philologues s'accordent cependant à admettre que la langue en usage dans ces régions s'apparentait davantage à la langue d'oïl, et n'a conservé de la langue d'oc que quelques particularités.

Il est digne de remarque par ailleurs que c'est de la langue d'oïl, en particulier des dialectes de Picardie, de Normandie et de l'Ile-de-France, que sortit la langue française moderne. On peut donc en conclure que le parler acadien, dans ses traits principaux, dans sa prononciation, dans ses idiotismes, descend en droite ligne de la même source que le français officiel. Il peut avoir aujourd'hui, surtout quand il s'agit du langage populaire, certaines divergences, mais elles s'expliquent facilement. En effet, un isolement de trois siècles du milieu qui lui a donné le jour, l'évolution, d'un autre côté, du français officiel, excuse en grande partie l'Acadien perdu dans les brumes sur les côtes de l'Atlantique de 1604 à 1867 d'avoir gardé ses vieux mots, sa prononciation à assonances archaïques, et son vocabulaire forcément restreint.

Mais qu'on ne vienne plus nous dire que notre parler descend de quelque patois, ou d'un dialecte comme il en existait, et comme il en existe toujours dans certaines parties de la France. M. le professeur Ernest Martin, chef du département français à l'Université Dalhousie, d'Halifax, un vrai « Français de France », celui-là, le disait pertinemment un jour à un auditoire de langue anglaise :

« Je vous dirai sans détours que ce soi-disant patois est un mythe inventé par des gens ignorants ou de mauvaise foi. J'ai trouvé, au cours de ces trois semaines comme au cours de mes différents voyages antérieurs en Acadie et au Nouveau-Brunswick, des gens de langue française, plus ou moins instruits, au vocabulaire plus ou moins riche, aux connaissances grammaticales plus ou

moins sûres: *je n'ai pas trouvé de patois.* » « Le gros des Canadiens, continuait-il, est venu justement de ces provinces de l'Ouest, où il n'existe pas à vrai dire de patois, puisque au contraire c'est du parler de cette région, le pays de Rabelais, de Ronsard, de du Bellay, de Descartes et de Richelieu, le fondateur de l'Académie, qu'est sorti ce qui est aujourd'hui la langue française, et que l'on appelle ici fort improprement le *Parisian French.* »

## II. — DÉBUTS HÉROÏQUES

(1604-1755)

Le verbe français, apporté ainsi du cœur même de la vieille France, fut conservé pieusement, et, telle une plante forte et vigoureuse, prit racine sur les bords de l'Atlantique. Mais au prix de quels sacrifices, et arrosé de quelles larmes, c'est à l'histoire des premiers temps de la colonie qu'il faut le demander.

Au début, le nombre des colons fut trop restreint pour permettre aux premiers missionnaires, les PP. Biard et Massé, jésuites, de s'occuper beaucoup d'éducation parmi les blancs. Leurs efforts se tournèrent surtout vers les sauvages, que l'on tentait de civiliser en les évangélisant.

Il faut arriver en 1632 pour constater les premiers efforts sérieux en vue de la conservation et du développement de la langue française dans la colonie naissante. En effet, peu de temps après leur débarquement à La Hève, à l'ouest d'Halifax, le 8 septembre 1632, six Pères Capucins fondèrent une école pour les enfants des colons et ceux des sauvages. Ce fut le premier séminaire d'Amérique! Ce fut même la première maison d'éducation du continent, car elle précède de trois ans le collège des Jésuites de Québec, fondé en 1635, et l'Université d'Harvard, aux États-Unis, fondée en 1637. A la mort de de Razilly, d'Aulnay transféra les colons et leurs familles de La Hève à Port-Royal, sur la baie Française, où le nouveau séminaire prospéra pendant de nombreuses années, avec un personnel de douze religieux professeurs.

C'est dans ce séminaire que se forma celui que nous plaignons à saluer comme le premier écolier et étudiant acadien. Mathieu Martin, le premier Français à naître au pays, à La Hève, en 1633, fils de Pierre Martin et de Catherine Vigneau, y fit de solides études, puisque le recensement de 1671 lui attribue la charge importante de « traiteur européen », qui demandait, suivant un ancien document, « des opérations complexes de calcul et de multiples écritures »! Denonville, gouverneur de Québec, n'hésite pas en 1679 à lui confier une partie de l'ancienne seigneurie d'Aulnay et à lui conférer les titres de Sieur Martin, seigneur de Saint-Mathurin!

Vers 1640, une autre maison d'éducation s'ouvre à Port-Royal. C'est une école de filles sous la direction de Mme de Brice, gouvernante des enfants de d'Aulnay, et mère de deux missionnaires capucins, avec qui elle est venue au pays. « C'était une femme de piété insigne et remarquable par son zèle, sa prudence et ses autres vertus », nous rapporte un témoin oculaire. Pendant une douzaine d'années, cette dévouée et célèbre émule des Marguerite Bourgeoys, des Mme de la Peltrie et des Jeanne Mance, présida avec grand succès à l'éducation des jeunes filles acadiennes et sauvages.

Malgré des difficultés dont on se fait facilement une idée, ces deux établissements réussirent pourtant à se maintenir pendant une vingtaine d'années et furent de véritables foyers d'éducation et de culture française en pays d'Acadie, grâce surtout à la persévérance et au dévouement des fils de saint François, à la mémoire desquels nous adressons ici un hommage particulier de respect et de reconnaissance.

En 1654, l'Acadie tomba aux mains des Anglais et ne fut rendue à la France que par le traité de Bréda, en 1667. A partir de cette date, hélas! la France ne fut plus à même de s'occuper de sa petite colonie d'outre-mer. Par une disposition providentielle, cependant, celle-ci trouva une autre protectrice dans la colonie aînée de Québec. En 1676, Mgr de Laval envoya en Acadie un prêtre du séminaire, M. Petit, avec le titre de grand vicaire et la charge de

toutes les missions du pays. Dans la suite et presque jusqu'à la Dispersion, le Séminaire de Québec continua à fournir de nombreux missionnaires à l'Acadie, parmi lesquels nous relevons au passage les noms suivants: MM. Thury, Gaulin, Rageot, Guay, Maudoux.

C'est de Québec aussi que nous arriva en 1684 la première religieuse enseignante dans la personne d'une Sœur de la Congrégation de Notre-Dame, la doyenne de toutes les dévouées et saintes religieuses qui jusqu'à nos jours ont travaillé et travaillent toujours, avec un zèle aussi inlassable qu'obscur, à l'éducation chrétienne et française de nos petits Acadiens. Envoyée par l'évêque de Québec à Port-Royal pour s'occuper de l'éducation des enfants, cette intrépide religieuse ouvrit, sous les auspices du grand vicaire Petit, un pensionnat en plein cœur de la colonie et pendant une quinzaine d'années, avec le secours de quelques laïques, s'occupa de l'œuvre de l'éducation féminine.

Rendons ici en passant un hommage ému à la mémoire des évêques de Québec, à celle de leurs fidèles collaborateurs les Messieurs de Saint-Sulpice, ainsi qu'à la vaillante Congrégation de Notre-Dame pour tout l'intérêt qu'ils ont porté et le zèle qu'ils ont déployé pour assurer, à cette époque difficile, l'éducation catholique et française en Acadie. N'est-ce pas Mgr de Saint-Vallier qui en 1686 visite la colonie, note avec un intérêt visible les progrès de l'éducation et, de retour à Québec, ne cesse de quémander missionnaires et religieuses pour la jeune colonie qu'il a visiblement en grande affection? Et ce bon M. Tronson, supérieur de Saint-Sulpice, qui, non content de montrer son zèle pour la cause de l'Acadie en lui envoyant de nombreux et dévoués missionnaires, caresse pendant longtemps le doux rêve de fonder un séminaire à Port-Royal, sans doute pour assurer en prêtres l'avenir de la colonie, où déjà la population augmente et où les paroisses se multiplient comme par enchantement. A tous ces zélés bienfaiteurs, le peuple acadien se plaît à témoigner sa vive admiration ainsi que sa profonde gratitude,

car s'il est resté catholique et français, il le doit bien en grande partie au zèle et à l'esprit apostolique de ces pionniers.

En 1710, Port-Royal tomba, cette fois définitivement, sous la domination anglaise. Le Traité d'Utrecht en 1713 fit passer les Acadiens sous l'allégeance britannique. Québec n'en continua pas moins pourtant, avec l'autorisation intéressée de l'autorité nouvelle, à s'occuper de l'Acadie. M. de Breslay, sulpicien, curé de Port-Royal de 1724 à 1730, rend de grands services aux Acadiens, « surtout pour l'éducation de la jeunesse, ne faisant que suivre en cela les pressantes recommandations de l'évêque de Québec », note un historien (Casgrain, *les Sulpiciens en Acadie*, pp. 233, 319). Au Cap-Breton, resté plus longtemps sous le régime français, les Pères Récollets et quelques religieuses de la Congrégation s'adonnent activement à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse. A preuve que l'éducation n'était nullement négligée à cette époque, et même qu'on y donnait une instruction secondaire soignée, c'est le fait que quatre jeunes Acadiens, déportés en France en 1755, peuvent y être ordonnés prêtres trois ans seulement après leur arrivée.

Ce bref aperçu historique nous donne une idée sommaire de l'état de l'instruction et des progrès de l'éducation en Acadie de 1604 à 1755. Il nous fait voir les efforts accomplis pendant près d'un siècle et demi pour conserver aux cœurs des colons, si durement éprouvés par la fortune de la guerre et si constamment préoccupés par les soucis matériels, le patrimoine religieux et culturel qu'ils avaient apporté de la France.

En passant en revue aussi cette partie de notre histoire, nous nous rendons compte de la mauvaise foi, ou du moins du manque de renseignements de certains historiens, qui accusent les anciens Acadiens d'être, comme ils l'écrivent, « tout à fait illettrés », et « de ne savoir ni lire ni écrire ». Après avoir admiré les sacrifices de tous ces prêtres et de toutes ces religieuses de France et de Québec pour assurer à ce petit peuple qui s'obstine à vivre sur les côtes brumeuses de l'Atlantique le bienfait incom-

parable de l'éducation et de la culture française, n'est-ce pas à la conclusion contraire qu'il faut en arriver? Et, de fait, plus tard, à l'heure de l'épreuve, quand il s'agira d'adresser des requêtes aux gouverneurs des pays hostiles où l'exil les a jetés, ces mêmes illettrés trouveront moyen d'écrire eux-mêmes leurs propres griefs et de signer leurs pétitions. Un historien anglais est même tout étonné de constater qu'ils sont fort instruits pour l'époque, car de 50 à 60% peuvent signer, tandis qu'en France, à pareille date, la moyenne n'est que de 25 à 40%. Et c'est Mme de Bougainville qui écrit en 1757 que les enfants de l'Acadie et de la Nouvelle-France sont plus instruits que ceux de la vieille France (*Société Royale du Canada*, 1884, vol. II, p. 7).

### III. — MALHEURS ET TRISTESSE (1755-1850)

Tout le monde connaît la sombre tragédie de septembre 1755. L'Angleterre, pendant près d'un siècle et demi, s'était acharnée à empêcher la France de fonder des colonies en Amérique, et à détruire celles qu'à force d'efforts héroïques on était parvenu à y établir. Quand enfin elle eut réussi à chasser définitivement sa rivale des plages du nouveau monde, elle voulut se défaire même des colons qui y restaient. Ce fut la dispersion, le Grand Dérangement.

Mais il y eut deux trésors que les persécutions les plus brutales n'arrivèrent pas à enlever aux Acadiens. On avait pu les soumettre à toutes sortes de tracas et de vexations, leur enlever leur mère patrie, et leur arracher jusqu'au sol qu'ils avaient défriché, jusqu'au pays qu'ils avaient appris à aimer, mais on ne put, malgré les plus grands efforts, accompagnés de la pire violence, leur enlever leur foi et leur langue. Ce double héritage, les pauvres exilés l'enfermèrent dans leur cœur et ils purent ainsi braver les insultes de leurs persécuteurs, parcourir les plages hostiles du nouveau monde, et même les pays étrangers de l'ancien, mais sans jamais se départir des deux seuls biens qui leur restaient au monde.

En revenant de l'exil, ils s'acheminèrent vers les paroisses dont on les avait chassés pour revoir leurs fermes passées à d'autres propriétaires. Et en pleurant sur les ruines de ce qui avait été leur domaine, ils purent au moins trouver quelque consolation dans la pensée qu'ils étaient restés fidèles à leur race et à leur foi, et que ces biens autrement chérissables que les biens matériels, cent fois plus précieux que les possessions temporelles, assureraient leur survivance et attireraient sur leur malheur les bénédictions du ciel. Et puis, s'éloignant sans détourner la tête pour ne pas perdre tout courage, ils s'enfoncèrent dans les bois, remontèrent les rivières, se cachèrent au fond des baies et dans les solitudes inexplorées des forêts pour recommencer à se bâtir un domaine, à construire de nouvelles paroisses, où ils pourraient à l'aise servir leur Dieu et continuer à articuler le doux parler des aïeux.

Après plusieurs années de dur labeur et d'oubli complet du monde extérieur, la Providence, qui ne délaisse jamais ceux qui mettent en elle leur confiance, leur envoya des missionnaires. Québec, qui avait toujours porté un intérêt particulier à sa sœur cadette, connut bientôt l'existence de ces troupes de malheureux dispersés aux quatre coins du pays. Il revint en Acadie porter les consolations de la religion aux pauvres éprouvés. Quel bonheur ce dut être pour ces rejetés, ces bannis, ces persécutés de revoir le prêtre, de saluer parmi eux le représentant de Dieu et le ministre de leur chère religion, de recevoir sa bénédiction, d'assister à la sainte messe, dont ils avaient été depuis si longtemps privés, de faire baptiser leurs enfants et bénir leurs mariages!

Avec les missionnaires arrivèrent au pays les maîtres d'école, ceux qu'on a si justement appelés les « pédagogues ambulants », et qui pendant de longues années ranimèrent l'espérance et entretenirent la flamme de l'instruction au sein des groupes dispersés. Le pays n'eut pas d'autre moyen de s'instruire pendant un demi-siècle. Dans toutes les régions où renaît la vie on rencontre ces obscurs instituteurs, allant de maison en maison, de paroisse en

paroisse, réunissant les enfants pour leur enseigner les rudiments de leur langue et les premiers éléments de la science humaine, avec les notions élémentaires de religion. Ce furent les précurseurs de cette pléiade d'instituteurs et d'institutrices laïques qui ont été de si précieux auxiliaires du clergé dans l'instruction et la formation de l'enfance et de la jeunesse depuis la Déportation.

Enfin, avec l'arrivée au pays de prêtres résidents succédant aux missionnaires, nous voyons apparaître ici et là des *écoles presbytérales*. Elles groupent l'élite de la jeunesse de chaque paroisse et parfois de toute une région, et préparent, sous la direction et souvent la conduite personnelle du prêtre, à l'enseignement, aux études ecclésiastiques, ou encore aux charges publiques. C'est la transition entre l'époque des maîtres d'école ambulants et celle des écoles officielles, collèges et couvents. C'est ainsi que nous en trouvons un peu partout dans le pays: à la Baie-Sainte-Marie, en Nouvelle-Écosse, avec le P. Sigogne; au Madawaska, avec M. Lagarde et Mgr Langevin; M. Lafrance à Memramcook; MM. Rioux à Bouctouche, Gagnon au Barachois, Beaulieu à Rustico. De ces écoles sont sortis les premiers instituteurs et institutrices; c'est là que se sont formés les premiers représentants du peuple aux différentes législatures, et les premiers prêtres. Déjà le relèvement s'annonce. L'Acadie commence à relever la tête et à se demander si, après les jours sombres de son calvaire, celui de la résurrection ne va pas bientôt sonner.

Avant de quitter cette période pénible, cependant, qu'on nous permette de souligner un fait: *l'alliance étroite qui a toujours existé chez le peuple acadien entre la langue et la foi*. On pourra émettre des doutes sur le rôle de la langue comme gardienne de la foi; pour nous, Acadiens, la chose est hors de tout conteste. Nos ancêtres furent persécutés pour leur langue comme pour leur foi, car s'ils avaient voulu renoncer à l'une comme à l'autre, on leur aurait épargné le sort qu'on leur a fait subir. Et dans l'exil comme depuis le retour, c'est dans l'attachement à leurs traditions, à leur mentalité distincte, sau-

vegardées par la différence de langue, que les Acadiens puisèrent la force de supporter la rude épreuve et de survivre. Aussi est-ce à juste titre qu'ils tiennent à leur langue presque autant qu'à leur foi, et que les deux ne forment qu'un seul tout dans leur esprit, aussi bien que dans leur cœur.

#### IV. — RENAISSANCE ET PROGRÈS

L'année 1854 marque un tournant dans l'histoire religieuse et nationale de l'Acadie. C'est en cette année, en effet, que s'ouvrit à Memramcook le premier collège acadien, la première maison d'enseignement secondaire en Acadie, depuis le petit séminaire de Port-Royal.

Le précurseur de cette œuvre de grande envergure fut l'abbé François Lafrance, curé de Memramcook. Déplorant la condition pénible où se trouvaient ses ouailles, l'abbé Lafrance songea sérieusement, dès 1852, à établir dans la belle vallée de Memramcook une maison d'éducation pour la jeunesse acadienne. Il fit construire une modeste maison, réunit quelques professeurs laïques, et donna l'enseignement à un groupe d'une centaine d'élèves. Mais la modicité des ressources dont il disposait, la grandeur de l'œuvre à accomplir firent vite comprendre à M. Lafrance que seule une communauté religieuse pourrait assurer l'existence de son œuvre. Il s'adressa donc à Mgr Sweeney, évêque de Saint-Jean, pour lui demander de trouver une communauté qui se chargerait de l'œuvre. L'évêque fit appel aux Pères de Sainte-Croix, qui envoyèrent en 1864 à Memramcook celui qui devint le véritable fondateur de l'œuvre, le P. Camille Lefebvre, le père de l'enseignement secondaire en Acadie.

Une vingtaine d'années après, surgissaient, sur deux points fort différents de l'Acadie, deux autres collèges: à Church-Point, dans le sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, le Collège de Sainte-Anne, et à Caraquet, dans l'est du Nouveau-Brunswick, celui du Sacré-Cœur, maintenant l'Université du Sacré-Cœur de Bathurst.

Avec ces deux nouvelles institutions apparaît sur la scène une deuxième communauté religieuse, qui, avec celle de Sainte-Croix, a bien mérité de la reconnaissance acadienne, la Congrégation des Eudistes. Quand ceux-ci arrivèrent au pays, les Acadiens saluèrent en eux l'âme de la vieille France, leur ancienne mère patrie, qui revenait, après deux siècles d'absence, reprendre l'œuvre d'évangélisation et de civilisation qu'elle avait voulu y faire.

L'on peut donc dire que l'enseignement secondaire sauva le français en Acadie. C'est, en effet, dans nos collèges et nos couvents que se formèrent nos vaillants instituteurs et institutrices qui dans nos écoles de campagnes, au milieu de difficultés sans nombre, se dévouèrent avec tant de zèle pour conserver et perfectionner le parler acadien. Par ailleurs, sans cet enseignement secondaire solide et la formation religieuse et morale que nous donnèrent les Pères de Sainte-Croix et les Eudistes, nous n'aurions pas cette élite professionnelle, ce clergé nombreux et dévoué qui fait l'honneur de notre pays, et permet de nous comparer à nos voisins sans désavantage. Sans cette culture classique, l'idiome des proscrits de 1755 ne se serait pas conservé si pur, serait même peut-être devenu un patois inintelligible, ne relevant ni du français ni de l'anglais. Ainsi cette phalange de religieux instruits et dévoués redonnèrent à notre Acadie languissante d'après la déportation la vigueur religieuse, nationale et française qui lui a permis de se relever et de reprendre définitivement sa place au soleil des nations qui veulent vivre.

#### V. — ESPOIRS DE DEMAIN

Les péripéties et les vicissitudes, les triomphes et les progrès du français en Acadie nous apportent une grande leçon. Si l'élément français a pu se conserver intact, et préserver sa culture française dans nos Provinces Maritimes, on ne voit pas pourquoi il ne se conserverait pas tel à l'avenir, pourvu toutefois qu'on surveille et qu'on contrôle les agents formateurs et conservateurs de cette culture.

Or, ces agents sont principalement trois: l'école, la radio et le journal.

1° *L'école*, autour de laquelle se résout en définitive l'avenir d'une race, présente à l'élite acadienne de demain de grandes espérances. Sans doute le système en vigueur présentement n'est pas l'idéal. La formation de l'enfant d'abord dans sa langue maternelle et dans l'esprit de sa race n'y reçoit pas la place qui lui revient. L'enseignement de l'anglais simultanément avec celui du français présente de très grands inconvénients. Mais cet état de choses tend de plus en plus à disparaître. Dans les écoles des trois provinces maritimes, la part du français dans les écoles appelées bilingues se fait de plus en plus grande, grâce à l'intelligence, à la largeur d'esprit et à la bonne entente de nos éducateurs. Nos réclamations pour plus de religion et plus de français dans nos écoles sont de mieux en mieux acceptées, et nous prévoyons le jour où un système scolaire, non pas parfait (peut-il l'être au point de vue catholique et français dans un pays mixte?), mais raisonnable et juste, nous permettra d'élever nos enfants suivant leur mentalité catholique et française, et d'en faire des citoyens jouissant de tous les droits et privilèges que nous assurent nos institutions démocratiques.

2° *La radio* joue un rôle extraordinaire dans la vie sociale de notre peuple et exerce une influence qu'on ne saurait surestimer sur sa mentalité. Chaque foyer aujourd'hui, depuis le home du citoyen jusqu'à la chaumière du colon, possède son appareil de T. S. F.; et dans bien des familles, la radio est ouverte, comme on dit, du matin au soir. On comprend alors l'influence de cette invention moderne sur la vie de nos populations, même rurales. On voit aussi quelle contribution elle peut apporter à la formation ou déformation intellectuelle de nos gens. Quand tout le long du jour ils entendent des chants, des conférences, des bulletins de nouvelles en français, comment pourraient-ils oublier leur langue, et même ne pas apprendre à la mieux parler? Quand, au contraire, tout leur arrive dans une langue étrangère, ils en viennent forcé-

ment à penser, à juger, à parler enfin, dans cette langue. Aux Provinces Maritimes, nous avons un poste français, celui de New-Carlisle, qui atteint à peu près tous les groupes et fait beaucoup dans ce sens. Mais certaines régions ne reçoivent pas leur part en fait d'auditions radiophoniques en français. Heureusement, Radio-Canada, qui connaît la situation, veut bien étudier ces problèmes et nous espérons qu'ils auront un jour leur heureuse solution. Bientôt la voix d'annonceurs entraînés, de conférenciers au verbe pur et distingué apportera à nos populations acadiennes dans l'esprit et la mentalité de leur race l'éducation nationale, la culture canadienne, que la radio peut leur procurer.

3° *Le journal*, malgré l'influence grandissante de la radio, garde toujours sa place prépondérante dans notre vie nationale. Malheureusement, sur ce point, notre situation aux Provinces Maritimes est tout simplement lamentable. Trois ou quatre petits hebdomadaires avec un tirage global d'à peine 10,000 exemplaires desservent une population de plus de 225,000. C'est dire qu'une seule personne sur vingt-cinq lit le français; le reste prend ses renseignements de la presse quotidienne neutre, qui est anglaise. On voit tout de suite quels dangers présente un tel état de choses et combien nous avons droit de nous en alarmer.

Mais, ici encore, nous formons de grands espoirs. Tout dernièrement un comité se constituait pour s'occuper activement et d'une manière permanente de cette importante question de la presse catholique et française. Des personnalités de tous les groupes acadiens des Provinces Maritimes se réunissent maintenant de temps à autre pour étudier ce grave problème et lui trouver une solution. Une campagne en vue de recueillir des fonds pour établir sur une base solide une presse plus active et plus agissante vient d'être lancée, qui laisse présager les meilleurs résultats.

C'est ici surtout que nous faisons un appel pressant aux Canadiens français du Québec et d'ailleurs. Ce que

vos pères ont fait par leurs prêtres et leurs missionnaires pour conserver la foi et la langue en Acadie pendant près de trois siècles, refuserez-vous de le continuer aujourd'hui en vous désintéressant d'un problème qui demain peut-être amènera la ruine du peuple acadien, celui du journalisme catholique et français quotidien? Déjà on nous a promis une aide substantielle. Le Comité permanent de la Survivance française a bien voulu nous promettre son précieux et puissant concours pour prolonger jusque dans la province de Québec la campagne déjà lancée dans les Provinces Maritimes. Nous comptons donc sur la générosité du grand nombre. Et nous sommes assurés qu'à l'appui que Québec nous a toujours généreusement accordé, vous joindrez cette fois encore le secours financier et la contribution individuelle.

Et ainsi, nous serrant les uns près des autres, nous nous préparerons à traverser la tempête qui à l'horizon s'annonce déjà sombre et menaçante. Le français en Acadie s'appuie avec confiance sur le français au Canada, pour soutenir à ses côtés la lutte contre les forces du mal et de l'erreur, et, dans la reconstruction sociale qui suivra la guerre, concourir à faire de notre Canada un pays où il fera bon vivre, et où, vivant dans la paix et l'harmonie avec nos compatriotes d'autres nationalités, nous serons libres de pratiquer notre sainte religion sans entrave, comme de parler sans peur ni reproche le doux parler des aïeux.

## Appel au public

*On a pu lire dans le remarquable discours que reproduit cette brochure un appel de S. Exc. Mgr Norbert Robichaud à la province de Québec en faveur de la presse acadienne. Son Excellence avait bien voulu adresser cet appel d'une façon plus spéciale au Comité de la Survivance française.*

*De nombreux motifs, qu'il serait trop long d'énumérer ici, faisaient en quelque façon au Comité un devoir de se rendre à l'invitation de Son Excellence. Au cours d'une réunion tenue le 25 février 1943, au lendemain même de la causerie de Mgr Robichaud, les directeurs du Comité de la Survivance française ont décidé d'un commun accord l'organisation d'une souscription dans la province de Québec en faveur de la presse acadienne.*

*Divers comités ont été formés pour assurer le succès de cette campagne. On pourra trouver ici même certains détails sur ces comités. D'autres le seront dans un avenir rapproché au sein de chaque diocèse de la province. La souscription s'ouvrira officiellement le 10 avril par un appel de S. Exc. Mgr Robichaud et du Comité de la Survivance française.*

*Nous invitons nos compatriotes à s'associer à cette manifestation de solidarité française. Ils pourront verser leur obole à leur comité local ou la faire parvenir à l'adresse ci-dessous indiquée. Nous les prions de faire leurs chèques payables au Comité de la Survivance française et nous leur disons à l'avance notre gratitude au nom de nos deux cent vingt-cinq mille compatriotes acadiens.*

Paul-E. GOSSELIN, prêtre,  
Secrétaire du Comité de la Survivance  
française,  
Université Laval, Québec.

15 mars 1943.



## L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

209. *Les Sans-Dieu à l'œuvre.*  
Commission Pro Deo
210. *Sœur Mathilde de la Providence.*  
Marie-Claire Daveluy
211. *Le Catholicisme en face du communisme.*  
Mgr Fulton J. Sheen
212. *Notre régime pénitentiaire.* Dr Joseph Risi
213. *L'Ordre social chrétien.* Cardinal Liénart
214. *La Mission surnaturelle de l'Action catholique.* Abbé Anselme Longpré
215. *Lettre apostolique « Nos es muy ».*  
S. S. Pie XI
216. *Le Père Marquette.* Alexandre Dugré, S. J.
217. *Sur les pas du Frère André.*  
Frère Léopold, C. S. C.
218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*  
R. P. Léon Pouliot, S. J.
219. *L'Espagne dans les chaînes.* Gil Robles
220. *L'Expérience d'Antigonish.*  
Abbé Livain Chiasson
221. *Le Saint Rosaire.*  
S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
222. *Retraites pour collégiens.* Abbé A. Mignolet
223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*  
Roger Brossard
224. *L'Action catholique — II.* S. S. Pie XI
225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*  
R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
226. *Lettre sur le communisme.*  
S. Exc. Mgr Georges Gauthier
227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*  
R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
228. *Mémoires des minorités au Canada.* O. T.
229. *La Vierge en Nouvelle-France — I.*  
P. Charles Dubé, S. J.
230. *Congrès mondial de la Jeunesse.* E. S. P.
231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?*  
Abbé Camille Poisson
232. *Une Université catholique au Japon.*  
R. P. Hugo Lasalle, S. J.
233. *Le Front unique, piège communiste.*  
Entente internationale anticommuniste
234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law ».*  
H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*  
E. S. P.
236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?*  
Comité des Œuvres catholiques
237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!*  
Abbé Georges Panneton
238. *Le Jour du Seigneur.* E. S. P.
239. *Pie XI et le Canada.* E. S. P.
240. *Sa Sainteté Pie XII.* E. S. P.
241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.*  
S. S. Pie XI
242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?*  
S. E. P. E. S.
243. *La Soumission de « l'Action française ».*  
E. S. P.
244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*  
Dr Raoul Hurtubise
245. *Une élite dans l'industrie.*  
Abbé Bernard Gingras
246. *Lettre encyclique « Sertum Laetitiae ».*  
S. S. Pie XII
247. *La Vierge en Nouvelle-France — II.*  
P. Charles Dubé, S. J.
248. *Allocutions de Noël.* S. S. Pie XII
249. *La Nouvelle Tactique du Kominintern.*  
Entente internationale
250. *La Science, la Foi, la Vision.* S. S. Pie XII
251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760?*  
G.-E. Marquis
252. *Mgr Adélard Langetin, O. M. I.*  
Abbé Léonide Primeau
253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.
254. *Aux jeunes mariés — I.* S. S. Pie XII
255. *La Franc-Maçonnerie.*  
Chanoine Georges Panneton
256. *IV<sup>e</sup> Centenaire de la Compagnie de Jésus.*  
S. S. Pie XII
257. *Préparation à la vie de famille.*  
Mme Françoise Gaudet-Smet
258. *L'Action catholique.* S. S. Pie XII
259. *Messages.* Maréchal Pétain
260. *Les Martyrs jésuites.*  
R. P. Archambault, S. J.
261. *La puissance de la presse et sa mission.*  
Mgr Philippe Perrier
262. *L'Action catholique féminine.* S. S. Pie XII
263. *La Nouvelle Loi des liqueurs.* E. S. P.
264. *Aux jeunes mariés — II.* S. S. Pie XII
265. *Trois regards sur Haïti.* Abbé B. Gingras
266. *Jésuites.* E. S. P.
267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?*  
Mgr Guerry
268. *Directives d'Action catholique.* S. S. Pie XII
269. *Montréal, ville inconnue... Pierre Angers, S. J.*
270. *Décolation à la sainte Famille.*  
R. P. Archambault, S. J.
271. *Ville-Marie.* Abbé Lionel Groulx et  
Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
272. *Aux nouveaux époux.* S. S. Pie XII
273. *Nous maintiendrons...*  
Antoine Rivard, C. R.
274. *Le Couvre-Feu.* R. P. Archambault, S. J.
275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega.*  
Abbé Henri Deslongchamps
276. *L'Aide à la Russie et la propagande communiste.* E. S. P.
277. *La Retraite fermée et la paix sociale.*  
A.-H. Tremblay
278. *La Question sociale.* Episcopat anglais
279. *Les Internationales.* C.-E. Campeau
280. *La Prière pour les prêtres.* Marc Ramus, S. J.
281. *Les Carrières — IX.*  
Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
282. *Si les femmes voulaient...*  
R. P. Georges Desjardins, S. J.
283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski.*  
R. P. Joseph Ledit, S. J.
284. *Le Kominintern.* E. S. P.
285. *Dieu et son Eglise.* R. P. Patrick Harvey, S. J.
286. *Les français en Acadie.*  
S. Exc. Mgr Robichaud

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en plus.  
Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

**L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal**